PREFECTURE DE SAONE ET LOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

CIEL

APPROBATION DE L'ELABORATION

7.1a

Plan des servitudes d'utilité publique
Partie Nord

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour
Le, 23 avril 2018
Le Maire
Daniel RATTE

MAIRIE DE SAINT-REMY (SAONE-ET-LOIRE)

Direction Départementale des Territoires
Arrondissement Territorial Est - Unité d'Aménagement et d'Urbanisme Durables
1, rue Georges Feydeau - CS 20105 - 71321 CHALON SUR SAONE CEDEX

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AC1 Servitude de protection des monuments historiques
EL3 Servitude de halage.
EL5 Servitude de viabilité.
I3 Servitude relative à la protection des canalisations de transport et de distribution de gaz
I4 Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques.
Couloirs électriques
T1 Servitude de chemin de fer.

CHAMPVANS
VIELMOULIN
VIELMOULIN
EL3
EL3
I4
I4
I4
400 KV GENISSIAT-VIELMOULIN III
400 KV GENISSIAT-VIELMOULIN II
400 KV GENISSIAT-VIELMOULIN I
I4
I4
I4
I4
I4
I4
I4
I3
I3
I3
I3
225 kV
CHALON
GENISSIAT
AC1
EL5
EL5
EL5
T1
T1
ZD
ZA
ZB
ZC
ZE
ZF
ZH
ZI
ZK
ZL
ZM
ZN
ZO
ZP
ZS
ZT
ZV
ZW
ZX
ZY
ZZ
COMMUNE DE SAINT-MAURICE-EN-RIVIERE
COMMUNE DE SERMOISE
COMMUNE DE TOUTENANT
COMMUNE DE SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE